

INFORMATIONS COMMUNALES

Joyeuses fêtes!

HOMMAGE

François GALLIN était probablement le plus alsacien des Drômois. Il avait posé ses valises à Bootzheim depuis plus de vingt ans. Il a construit sa vie ici et c'est subitement qu'il nous a quitté.



M. GALLIN a été adjoint au Maire de 2008 à 2014. Il aura su être un élu investi qui a toujours œuvré dans l'intérêt de la commune et ses concitoyens.



Compétent et chaleureux, sa jovialité et son accent du sud rayonnaient bien au-delà de Bootzheim.

Nous présentons à ses proches et ses nombreux amis nos sincères condoléances.

C'EST BON À SAVOIR !

Le secrétariat de mairie sera fermé du 27.12.2022 au 01.01.2023.

Si nécessaire, vous pouvez contacter la mairie par courriel à mairie.bootzheim@evc.net

Les permanences reprendront normalement dès le lundi 02.01.2023.

LE TEMPS DES FÊTES...

Depuis plusieurs jours, notre village s'est plongé dans l'ambiance de Noël...lutins, cœurs, boules de Noël ont été dispersés dans les massifs, aux abords des bâtiments publics.



Merci à celles et ceux qui ont contribué à la création de toutes nos décorations hivernales, à savoir :

La menuiserie WURTH, Sophie WURTH et Jessica BORY, les ouvriers communaux, les enfants de l'école de Bootzheim et du périscolaire ainsi que des bénévoles du village.



Pour ceux qui le souhaitent, un cache-cache de l'Avent a été organisé. Petits et grands peuvent partir à la recherche des 9 rennes du Père-Noël jusqu'au 06 janvier 2023.

Tous les renseignements sont disponibles en mairie ou sur le site Internet de la commune.

AGENDA - À VENIR

24 DEC. 2022
AU 1^{er} JANV. 2023



OUVERTURE DE L'ÉGLISE

Pour celles et ceux qui désireraient découvrir la crèche de Noël ou qui souhaitent se recueillir, l'église de Bootzheim sera ouverte au public

du 24 décembre 2022
au 02 janvier 2023
de 9h à 17h.

AIRE DE JEUX

L'aire de jeux sera fermée
du 09.01.2023
au 15.03.2023.

Elle prendra un peu de repos et nous aurons le temps de vérifier toutes les structures et équipements qui la composent.

La réouverture se fera, selon les conditions météorologiques et de sécurité.

Merci pour votre compréhension !



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie des vœux à **17h30** à la **salle polyvalente** (27 rue Haute).

Nous partagerons un moment convivial et tout notre espoir pour l'avenir.

14 JANV.
2023

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM
Tél. : 03.88.58.28.00
mairie.bootzheim@evc.net

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30
Vendredi 15h - 18h

la **TRIBU** s'agrandit !

À partir du
1^{er} janvier
2023

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS SE TRIENT

EN PRATIQUE ?

- 1) **C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !**
- 2) Inutile de le laver, il suffit de **bien le vider**.
- 3) Déposez vos emballages **en vrac** dans le bac (pas dans un sac).
- 4) **N'imbriguez pas vos emballages** les uns dans les autres, votre tri serait perdu !



www.smictom-alsacecentrale.fr

SMICTOM d'Alsace Centrale
2 rue des Vosges 67750 Scherwiller
Tél. 03 88 92 27 19

BACS OU BORNES JAUNES



Bouteilles et flacons
en plastique



Papiers, cartons et
briques alimentaires



Boîtes et barquettes
métalliques, aérosols, canettes



Tous les autres emballages en plastique et métal

ADAPTATION DES DISPOSITIFS DE COLLECTE ET DE LA REDEVANCE

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots.

Le transfert de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et traitement des déchets.

Dès le 1er janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra : **18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie.**

Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus.

Chaque foyer de Bootzheim a été destinataire, courant novembre 2022, d'un courrier d'information et des nouveaux autocollants pour les bacs de tri.

En cas d'oubli, adressez-vous en mairie, des autocollants sont à disposition

Pour que chacun trouve son rythme, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri des biodéchets et de tous les emballages et papiers.

DÉLESTAGE ET CONCOMMATION ... RESTEZ INFORMÉS !

La mairie a été informée par Madame la Préfète des **possibles opérations de délestage** mais également de la **nécessité de sensibiliser les habitants à la baisse de la consommation énergétique.**

Il est précisé que le délestage est et sera une mesure exceptionnelle qui prendra la forme de coupures de 2 heures consécutives, en semaine, sur les plages horaires de 8h à 13h et de 18h à 20h.



RECENSEMENT PERSONNES VULNÉRABLES

Dans ce contexte, les mairies devront activer une cellule de crise et recenser les personnes vulnérables de la commune. Pour cela, si vous estimez avoir besoin d'aide face à ces situations exceptionnelles, veuillez vous signaler en mairie dans les plus brefs délais !

BON À SAVOIR : le recensement des personnes vulnérables sera consigné dans le Plan Communal de Sauvegarde. Ce document organise les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. Tout au long de l'année, la commune est amenée à prendre contact avec les personnes vulnérables pendant les épisodes de canicule par exemple.

RESTEZ INFORMÉS !

La mairie vous propose de suivre l'actualité de la commune, de recevoir des alertes et notifications en temps réel sur votre smartphone.

223 smartphones ou tablettes ont d'ores et déjà téléchargés l'application et enregistrés Bootzheim en favoris !

Et si vous ne disposez ni d'un smartphone ni d'une tablette, **l'application est également disponible sur ordinateur.** Rien de plus simple :

Rendez-vous sur <https://app.panneapocket.com/> et saisissez le code postale (67390) !

Vous pourrez alors consulter les panneaux en cours pour la commune de BOOTZHEIM.



MIEUX CONSOMMER L'ÉLECTRICITÉ

Téléchargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures.

A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurez le bon approvisionnement de tous en électricité.

SOYEZ ALERTÉS EN CAS DE RISQUE DE COUPURE !

L'application EcoWatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.

BON À SAVOIR : l'application EcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.



LES BOUCHONS DE LA VIE



ASSOCIATION TEMPS DE VIVRE HEITEREN
EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE FORTSCHWIHR

VENEZ EN MAIRIE POUR RAPPORTER LES VÔTRES

COLLECTONS ENSEMBLE LES BOUCHONS PLASTIQUES
POUR PARTAGER UN SOURIRE
AVEC LES ENFANTS HOSPITALISÉS À COLMAR



Des millions de téléphones dorment dans les tiroirs, il serait temps de les réveiller.

Avec le programme 19, Orange recycle vos anciens téléphones.

VENEZ EN MAIRIE POUR RAPPORTER LES VÔTRES

Vous rapprocher de l'essentiel

orange

LES BRIGADES VERTES RECRUTENT !



Les agents des Brigades Vertes sont des gardes champêtres. Des fonctionnaires territoriaux ayant pour principale mission la surveillance et la protection du milieu rural. Ils appartiennent à la filière sécurité et au cadre d'emploi dit de « police municipale ».

Le concours de garde champêtre est organisé par le Centre de Gestion du Haut-Rhin. Pour de plus amples informations, contacter le CDG 68 au 03 89 20 36 00 ou [ww.cdg68.fr](http://www.cdg68.fr).

Renseignements sur
<https://www.brigade-verte.fr/>

AFFICHAGES

- PV séance Conseil Municipal ;
- PV Communauté de Communes ;
- Arrêtés municipaux temporaires et/ou définitifs ;
- Arrêtés préfectoraux ;
- Demandes d'urbanisme ;
- Manifestations sur le territoire intercommunal ;

POUR INFO : l'affichage papier est réalisé en mairie, dans les panneaux extérieurs prévus à cet effet.

CHASSE – ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS !

La période de chasse est à présent ouverte. La chasse se pratique 4 mois (novembre à février) par an, représentant 25 jours en moyenne.

CALENDRIER DES BATTUES

Battues en forêt :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| • Vend. 06.01.2023 | • Dim. 15.01.2023 |
| • Sam. 07.01.2023 | • Sam. 28.01.2023 |
| • Sam. 14.01.2023 | • Dim. 29.01.2023 |

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Les périmètres de battues sont signalés par des panonceaux / des chasseurs en poste en lisière de zones, ainsi **veuillez respecter la signalisation mise en place** ;
- **Éviter de pénétrer dans les secteurs de chasse** lors des battues (plus particulièrement la forêt) et de préférence dès le vendredi précédent celle-ci ;
- **Ne quittez pas les chemins** et le cas échéant, promenez-vous à bonne distance des zones de chasse ;
- **Veuillez tenir vos chiens en laisse**, surtout lors de vos promenades.